

Bruxelles, le 19-06-2002

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT
OBLIGATOIRE



Service général de l'organisation
matérielle et financière et des
structures de l'enseignement
fondamental et de
l'enseignement spécial.

Réf.:ORG./2002-2003/ 12B

CIRCULAIRE N° 12B

***ORGANISATION, A TITRE EXPERIMENTAL, DE CLASSES ADAPTEES
POUR ELEVES AUTISTES (CLASSES TEACCH)
ANNEE SCOLAIRE 2002-2003.***

La circulaire a été envoyée hors volume le 5 juin 2002.